

EBPOΠΕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT EYPΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT

PARLEMENT EUROPÉEN PARLAMENT NA hEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS

EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT

PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN

EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

ANNEE: 2008

DECLARATION DES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 9 ET A L'ANNEXE I DU REGLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN CONCERNANT LA

TRANSPARENCE ET LES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES (*)

Nom: Roure			
Prénom: Martine			
Je soussigné			
déclare par la présente:			
A) EXERCER LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUIVANTES: Rien à déclarer			
B) EXERCER LES FONCTIONS OU ACTIVITES REMUNEREES CI-APRES: Députée européenne Conseillère Municipale			

 \mathbf{FR}

^(*)S IL'ESPACE EST INSUFFISANT, VOUS POUVEZ INTRODUIRE DES ANNEXES. CELLES-CI SONT A ADRESSER, AVEC UN EXEMPLAIRE SIGNE DE LA PRESENTE DECLARATION, A LA DIRECTION GENERALE DE LA PRESIDENCE, DIVISION DES ACTIVITES DES DEPUTES, PHS 02A19/LOW H00.056.

. financiers: Rien à déclarer (*) alloués par Rien à déclarer . en personnel: Rien à déclarer (*) alloués par Rien à déclarer . en matériel: Rien à déclarer (*) alloués par Rien à déclarer	C) AVOIR REÇU, DANS LE CADRE DE MES ACTIVITES POLITIQUES, LE(S) SOUTIEN(S) SUIVANT(S):			
. en personnel: Rien à déclarer (*) alloués par Rien à déclarer . en matériel: Rien à déclarer		. financiers:	Rien à déclarer	
(*) alloués par Rien à déclarer . en matériel: Rien à déclarer	(*)	alloués par	Rien à déclarer	
. en matériel: Rien à déclarer		. en personnel:	Rien à déclarer	
	(*)	alloués par	Rien à déclarer	
(*) alloués par Rien à déclarer		. en matériel:	Rien à déclarer	
	(*)	alloués par	Rien à déclarer	
D) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES: Rien à déclarer				

Date: 08/12/2008 Signature:

LES INDICATIONS CONTENUES DANS CETTE DECLARATION SE FONT SOUS LA SEULE RESPONSABILITE PERSONNELLE DU DEPUTE ET DOIVENT ETRE MISES A JOUR CHAQUE ANNEE.